



BON DE RESERVATION

FOIRE DE PRINTEMPS - BROCANTE 3 MAI 2026

(à renvoyer ou à déposer à l'accueil de la Mairie)

NOTE IMPORTANTE

Cette fiche de réservation est à retourner, accompagnée du règlement (chèque à l'ordre de l'association « La Recyclerie sur l'Eau »), du chèque de caution de **30€*** et de la photocopie de la carte d'identité recto verso (+ n° de SIRET pour les professionnels)

ADRESSE D'ENVOI

Mairie de Blainville, 14, rue des Ecoles 54360 Blainville sur l'eau. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Votre réservation sera effective une fois que nous vous l'aurons confirmé.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Identité : _____

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Portable : _____

Fixe : _____

E-mail : _____

TARIFS ET INFORMATIONS

Métrage - Minimum 5 mètres

Avant le 24 avril : 3€ / mètre (2€ pour les Blainvillois et Damelibairiens)

A partir du 25 avril : 4€ / mètre (3€ pour les Blainvillois et Damelibairiens)

Nombre de mètres demandés : _____m

Total à régler : _____€

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Desideratas : _____

Type de véhicule sur l'emplacement (VL, utilitaire, stand...) :

Pour toute réservation devant votre jardin ou garage rue de la Filature, l'envoi d'une photo est requis afin de faciliter l'attribution exacte de votre place.

ENGAGEMENT

Les participants s'engagent à respecter le règlement joint à la fiche de réservation.

Nom : _____

Prénom : _____

Date : ___ / ___ / 2026

Signature :

***La caution de 30€** est à récupérer à la fin de la foire. Si vous ne venez pas, votre chèque sera encaissé comme DON à l'association.

GUIDE DE L'EXPOSANT

POUR UNE BROCANTE REUSSIE A BLAINVILLE-SUR-L'EAU

FOIRE DE PRINTEMPS - BROCANTE 3 MAI 2026

LE JOUR DE LA BROCANTE : LOGISTIQUE ET INSTALLATION

Accueil et Installation des exposants

L'accueil des exposants et l'installation des stands s'effectueront exclusivement entre 6h00 et 8h00.

Au-delà de cet horaire, l'accès au site sera refusé pour garantir la sécurité du public.

Attribution des places

Afin de fluidifier l'organisation, votre numéro d'emplacement précis vous sera communiqué par les organisateurs directement à l'entrée de la manifestation, le matin même de l'événement.

Justificatif de domicile (Tarif préférentiel)

Pour bénéficier du tarif réduit réservé aux Blainvillois et Damelibairiens, la demande d'inscription doit être impérativement accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. À défaut, le tarif standard sera appliqué d'office.

PENDANT LA BROCANTE

Gestion des déchets et Propreté

Chaque exposant s'engage à laisser son emplacement parfaitement propre à son départ. Tous les invendus ainsi que les déchets (cartons, emballages, plastiques) doivent être impérativement emportés par l'exposant.

Le non-respect de cette consigne entraînera l'encaissement de la caution de 30 € au titre des frais de nettoyage.

Interdictions de vente

Il est strictement interdit de proposer à la vente : des armes de toutes catégories, des objets dangereux ou inflammables, des produits contrefaits, ainsi que des denrées alimentaires ou boissons.

Sécurité et Circulation des véhicules

L'installation des véhicules sur l'emplacement est autorisée selon le type déclaré (VL, utilitaire, remorque). Une fois le déchargement effectué, les véhicules ne faisant pas partie de l'étalage doivent être stationnés sur les parkings prévus à cet effet avant l'ouverture au public. Aucune circulation de véhicule ne sera tolérée sur le site entre les horaires d'ouverture et de fermeture de la foire.

APRES LA BROCANTE : RESTITUTION DE LA CAUTION

🕒 Fin de manifestation et Modalités de départ

Pour garantir la sécurité du public présent sur le site, le remballage des stands et la circulation des véhicules ne sont autorisés qu'à partir de 18h00.

Tout départ anticipé est strictement interdit, sauf autorisation exceptionnelle de l'organisation.

€ Restitution de la caution

La caution de 30€ sera restituée (ou le chèque rendu) à la fin de la foire, uniquement après le passage d'un organisateur pour valider la propreté de votre emplacement. En cas d'abandon de déchets ou d'invendus, la caution sera définitivement conservée par l'association.

⚖️ MENTIONS LEGALES (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire (Nom, Prénom, E-mail, Téléphone) sont nécessaires pour la gestion de votre réservation. Elles sont exclusivement destinées à l'association La Recyclerie sur l'Eau et à la Mairie de Blainville-sur-l'Eau pour l'organisation de l'événement. Vos données ne seront en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.

J'ai pris connaissance des conditions de propreté et de sécurité et j'accepte le règlement de la brocante

A _____, le ____ / ____ / 2026

Signature :

